

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping LES ECUREUILS, exploité par DAGREOU Claude ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet ou sur support écrit (papier ou électronique) en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet ou sur demande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Camping Les Ecoreuils 148 Route de Baleste 40200 MIMIZAN.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

## ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Tout séjour sera enregistré, dans la mesure des places disponibles. Le fait de réserver un séjour au camping Les Ecoreuils implique l'adhésion complète aux présentes conditions générales de vente. Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le camping les services qu'il désire commander.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur.

La réservation ne sera considérée comme définitive qu'après versement de l'acompte demandé et réception de la confirmation de réservation envoyée au client par e-mail par la suite.

Le prestataire se réserve le droit de supprimer une option dont la date a expiré et l'acompte non versé. De la même manière, un devis est valable 30 jours à compter de sa création, et ne sera plus valable s'il n'est pas confirmé par le versement d'un acompte.

Toute commande passée sur le site internet ou par téléphone constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le prestataire a une obligation légale d'information sur les conditions générales de vente et l'assurance annulation. En cas de non-acceptation du fait du client des présentes conditions, le contrat n'est pas conclu entre les parties. Le client peut refuser l'assurance annulation proposée par le prestataire.

**Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.** La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions de location et de garantir la véracité et l'exactitude des informations. En outre, elle doit être participante au séjour réservé. Les droits de ce contrat ne sont pas transmissibles. Les demandes de réservation comprenant des enfants mineurs non accompagnés par un responsable légal direct (père ou mère) seront refusées.

## ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs sont établis sur la base des indices économiques, évolution des disponibilités et investissements de l'établissement : ils sont susceptibles d'être révisés à la baisse ou à la hausse en fonction de l'évolution de ces paramètres.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet ou sur tout support d'information ou de communication. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix. (TVA 10%) Tous les tarifs et dates de saison sont affichés à la réception.

### 3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est de 0.22€ par personne de 18 ans et plus et par nuit, pour les nuitées comprises entre le 15/06 au 30/09. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

## ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

**LOCATION D'HEBERGEMENT : 25% du montant du séjour est à régler à la réservation plus les frais de garantie annulation (s'il y a lieu).** Le solde doit être **acquitté au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour** au camping. Pour les réservations effectuées **moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.**

Sans règlement du solde à la date convenue, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver les acomptes précédemment versés à titre d'indemnité de rupture de contrat sans mise en demeure préalable. Nous remettons en vente les prestations correspondantes.

### 4.1. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 5 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

A moins de 30 jours avant l'arrivée et à l'arrivée, le prestataire n'acceptera que les paiements par carte bancaire ou par virement.

## 4.2. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

## ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation : **Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement.**

## ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR

Aucune réduction ou remboursement ne sera consenti dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu). Nous vous conseillons de souscrire à la garantie annulation Campez Couvert.

### 6.1 ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation de réservation ou de séjour doit être formulée **par courrier** (lettre recommandée avec accusé de réception) ou **par e-mail** auprès du service de réservation du camping Les Ecoreuils. Aucune annulation de réservation de séjour ne donnera lieu à un remboursement de la part du camping. Tout séjour commencé et interrompu ou abrégé, notamment du fait d'une arrivée tardive, et toutes les prestations non utilisées de ce fait, ne donneront lieu à aucun remboursement. En cas de retard sur la date prévue d'arrivée, le client doit en aviser la réception immédiatement. A défaut et pour motif de no-show, l'emplacement ou l'hébergement devient vacant 24 heures après la date d'arrivée mentionnée au contrat.

#### 6.1.1. MODIFICATION / INTERRUPTION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de dates dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas. Tout changement de dates de réservation peut entraîner un changement de l'emplacement initialement prévu. Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3. Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

### 6.2. ANNULATION PAR LE PRESTATAIRE

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Cette annulation ne pourra en aucun cas, donner lieu au versement de dommages et intérêts. Toutefois, le prestataire fera son possible pour proposer un hébergement de gamme équivalente à celle du séjour initialement prévu. Le client

disposera alors d'un délai de 24 heures pour accepter les modifications ou renoncer. S'il renonce à bénéficier de la solution alternative qui lui a été proposée, il ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes initialement versées.

### 6.3. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE ET RESTRICTIONS

**6.3.1.** En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 90 jours.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

**6.3.2.** Par dérogation aux dispositions de l'article **6.1 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, il n'y aura pas de remboursement possible. Le camping vous conseille de souscrire une assurance annulation adaptée.

### ARTICLE 7 – GARANTIE ANNULATION/INTERRUPTION DE SEJOUR

Elle est facultative mais il est toutefois vivement recommandé de la souscrire. **Le contrat d'assurance annulation doit être souscrit obligatoirement au moment de la réservation.** Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance « Campez Couvert ». Le montant de la prime d'assurance représente 3% du coût du séjour (hors frais supplémentaires et taxe de séjour).

L'assurance annulation remboursera les sommes retenues déduction faite de la franchise, frais d'assurance annulation, et taxe de séjour.

En cas d'annulation du séjour, vous devez avertir le camping de votre désistement dès survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par email. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site : [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. En cas d'interruption de séjour, avertir le camping de votre départ anticipé.

Déclarer le sinistre dans les 5 jours ouvrés :

Sur internet : [www.campez-couvert.com/sinistre](http://www.campez-couvert.com/sinistre)

Par mail : [sinistre@campez-couvert.com](mailto:sinistre@campez-couvert.com)

Par fax : 09 72 28 76 92

Par courrier : CampezCouvert Gritchen Affinity – service sinistre – CS70139 – 18021 BOURGES Cedex

### ARTICLE 8 – MÉDIATION

En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de ce professionnel. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Bayonne Mediation – 32 rue du hameau 64200 BIARRITZ – 0679598338 – [bayonnedmediation.consommation@gmail.com](mailto:bayonnedmediation.consommation@gmail.com)

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## **ARTICLE 9 – ACCES AU CAMPING**

A son arrivée, et avant toute autre chose le client doit se présenter à l'accueil où il lui sera remis : un moyen d'accès pour le véhicule - des informations utiles pour le séjour - ainsi qu'un bracelet par occupant. Chaque occupant doit porter ce bracelet pendant toute la durée du séjour. Il s'engage à ne jamais en faire bénéficier toute personne étrangère à l'établissement. Cette dernière disposition est indispensable pour la tranquillité et la sécurité de tous. Quiconque refusera de porter le bracelet n'aura en aucun cas accès au camping et aux installations.

## **LOCATION D'HEBERGEMENT**

La location comprend le nombre maximum de personnes, indiqué sur le tarif et les documents contractuels, pouvant être accueillies dans l'hébergement ainsi qu'une voiture ou une moto. Tout autre véhicule devra être garé sur le parking extérieur du camping. Le Camping Les Ecureuils se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles avec un nombre de participants supérieur au nombre maximum de personnes pouvant être accueillies pour chaque hébergement. Ce nombre est défini par la catégorie d'hébergement. Aucune suroccupation ne sera tolérée.

## **ARTICLE 10 – ARRIVEE ET DEPART**

### **LOCATION D'HEBERGEMENTS**

Selon la catégorie d'hébergement et la saison, le camping impose un nombre de nuitées minimum, indiqué sur la grille tarifaire. Les arrivées et les départs se font tous les jours.

Le client doit obligatoirement passer par la réception où il sera accueilli, uniquement à partir de 15h pour effectuer les formalités de police et administratives. En cas d'arrivée anticipée, le client devra prendre ses dispositions pour patienter jusqu'à la remise des clés. Les clés du logement ne seront remises au client qu'en échange du versement des deux cautions suivantes :

#### LE CHALET

Pour la dégradation éventuelle de la location : 200€. Pour le ménage du logement non accompli par les soins du client avant son départ : 75€.

#### LA MAISON

Pour la dégradation éventuelle de la location : 300€. Pour le ménage du logement non accompli par les soins du client avant son départ : 200€.

La caution sera acceptée uniquement par empreinte de carte bancaire. Lors de son entrée dans le logement, le client devra vérifier le contenu de l'hébergement avec l'inventaire mis à disposition : tout manquement ou défaut doit être signalé à la réception dans les 24h suivant son arrivée ou sur l'application du camping. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne sera recevable.

Le jour du départ, le logement doit être libéré au plus tard à 11 h. Il devra être rendu en parfait état de propreté. L'heure de rendez-vous pour l'inventaire est fixée avec la réception (sous réserve des horaires disponibles planifiées). Tout objet cassé ou détérioré sera remplacé par le prestataire aux frais du client, (Voir tarif à la réception). La caution susmentionnée ne sera restituée au client qu'après règlement des frais et réparations qu'il pourrait rester en dû. Dans le cas où le logement n'aurait pas été nettoyé par les soins du client avant son départ, la caution du forfait ménage sera acquise au prestataire. Les animaux domestiques ou de compagnie sont strictement interdits dans le cadre de location de la maison.

## **ARTICLE 11 – OBLIGATIONS DU CLIENT**

### **11.1. ASSURANCE**

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile et matériel. Le prestataire décline toute responsabilité en cas de

perte, vol et dégradation de tout bien appartenant au client qui en conserve la garde exclusive.

### **11.2. ANIMAUX**

Les animaux (sans que cette liste soit exhaustive) sont acceptés uniquement en chalet. Le client devra prendre ses dispositions pour faire garder son animal de compagnie durant son séjour. Les chiens de catégories 1 et 2 et non vaccinés seront refusés. Les animaux devront être tenus en laisse et ne devront pas être laissés seuls en l'absence du client. En cas de non-respect de ces règles l'article 11.3. s'applique.

### **11.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

En réservant un séjour, le client accepte et adhère au règlement intérieur. Ce document est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur le site internet du prestataire ou sur simple demande.

Le non-respect des clauses du règlement intérieur lors du séjour peut entraîner un avertissement du prestataire, un départ anticipé, ou un changement d'emplacement.

## **ARTICLE 12 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE**

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 7 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site internet du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

## **ARTICLE 13 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

● Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il/elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

● Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus, par courrier électronique à l'adresse suivante : lesecureuilsmimizan@orange.fr ; ou par courrier postal à l'adresse suivante : Camping Les Ecuireuils 148 route de Baleste 40200 MIMIZAN ; accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## **ARTICLE 14 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le contenu du site internet est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

## **ARTICLE 15 – DROIT APPLICABLE - LANGUE**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou

plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## **ARTICLE 16 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

## **PHOTOS – PLAN NON CONTRACTUELS**